

# Annexe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 556

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si les grands dépotoirs naturels ne tiennent pas le coup, il en est «a fortiori» de même pour les plus petits. Une rivière, un lac, une mer ne sont pas des réceptacles appropriés pour nos eaux usées. Il en découle de manière parfaitement claire que toute la politique d'assainissement poursuivie jusqu'ici est viciée au départ.

Il s'agit de retourner nos eaux usées, par petites quantités le plus possible, dans le sol. Il s'agit bien entendu de mettre en place les moyens qui permettront de réduire la quantité d'eau sale produite. Qu'on ne s'y trompe pas: ces moyens existent; ils ne demandent qu'à être testés, perfectionnés très rapidement (il semble heureusement que certains offices de la protection des eaux envisagent de s'y mettre).

Reste le nerf de la guerre. Aujourd'hui, les fonds publics — parce que c'est bien de cela dont nous avons besoin — manquent pour lutter contre la pollution à la source. Ce qu'on subventionne au niveau fédéral, ce sont les tuyaux et le béton qui assurent, à terme, la mort des écosystèmes aquatiques. La loi et le commerce veulent ça.

#### LA LOI ET LE BON SENS

Dans cette perspective, j'avais, à l'occasion, posé une question naïve à M. Marcel Blanc, responsable du Département des travaux publics du canton de Vaud: «Si le bon sens entre en conflit avec la législation, à quoi donnerons-nous la priorité?» Pas de réponse jusqu'ici; on peut le comprendre: M. Marcel Blanc a d'autres chats à fouetter. Mais là est bien le nœud du problème. Pour l'instant, l'application bornée de la loi ne répond pas au but que cette même législation poursuivait: la protection des eaux. L'application bornée de la loi favorise les affaires. Ces affaires se font sur le dos de l'environnement.

P. L.

#### ANNEXE

### Les millions de l'épuration

*Selon le bilan publié par l'Ovci, l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie («Economie vaudoise 1979-1980» — case postale, 1002 Lausanne), au 1<sup>er</sup> janvier 1980, 108 stations d'épuration communales étaient en service dans le canton de Vaud, soit*

*un «raccordement» de 87,3% de la population totale (par ailleurs un millier d'habitants traitaient leurs eaux usées «dans une mini-station mécano-biologique individuelle ou collective conforme aux dispositions légales actuelles»). Le tableau fourni par l'Ovci à partir des indications du Service cantonal des eaux est extraordinairement révélateur des sommes consenties pour «assainir». En voici un petit extrait (les communes sont répertoriées par ordre alphabétique).*

Stations d'épuration et communes	Nombre d'habitants actuellement rattachés	Capacité potentielle exprimée en nombre d'habitants	Date de la mise en service	Coût de la station d'épuration sans collecteurs d'amenée et d'évacuation Fr.	Communes raccordées
Cugy . . . . .	1 100	1 000	1973	400 000.—	Epeses – Rieux – Grandvaux
Les Cullayes . . . . .	240	1 200	1975	710 700.—	
Cully . . . . .	3 220	5 000	1972	2 810 820.—	
Dizy . . . . .	119	315	1972	273 894.—	Villars-le-Terroir – Poliez-le-Grand
Echallens . . . . .	2 357	4 800	1975	3 161 308.—	
Eclépens . . . . .	600	1 600	1968	216 801.—	
Faoug . . . . .	410	1 600	1970	622 111.—	Céligny (GE)
Forel-Lavaux village . . . . .	400	720	1976	707 000.—	
Forel-Lavaux La Chercottaz . . . . .	100	300	1972	90 000.—	
Founex . . . . .	1 095	2 300	1969	800 000.—	
Froideville – Tiroleire . . . . .	700	500	1964	321 890.—	
Gilly . . . . .	465	825	1973	282 040.—	Chésereux Giez – Valeyres-sous-Montagny Marnand
Gimel . . . . .	929	1 500	1966	331 000.—	
Gingins . . . . .	940	1 300	1973	405 904.—	
Grandson . . . . .	2 150	5 500	1968	1 399 360.—	
Granges-près-Marnand . . . . .	1 120	2 700	1976	1 382 000.—	Pompaples Ecublens – Epalinges – Chavannes – Cheseaux – Crislier – Jouxens – Le Mont – Prilly – Pully – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix
Gryon . . . . .	690	5 000	1971	1 921 713.—	
La Sarraz . . . . .	1 745	4 000	1972	1 001 123.—	
Lausanne . . . . .	209 190	330 000	1965	55 000 000.—	